

AVIS DE PUBLICITE n°02/18
Marché de Maîtrise d'œuvre
Procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics)

1. Acheteur public

M. le Maire de la Commune d'Ungersheim
Mairie – 1 Place de la mairie – 68190 UNGERSHEIM
Téléphone : 03.89.48.11.28 – Télécopie : 03.89.48.24.08
Courriel : mschermesser.mairie.ungersheim@wanadoo.fr

2. Objet de la consultation

Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la mise en conformité « accessibilité » du bâtiment de la Mairie d'Ungersheim

Le coût prévisionnel des travaux est fixé à 160 000 Euros

3. Etendue de la consultation

Le marché est passé selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des marchés publics. La procédure est une procédure ouverte où tous les candidats peuvent remettre une offre.

Il sera confié au prestataire retenu une mission complète de maîtrise d'œuvre bâtiment, composée des éléments suivants :

- APS (Avant-Projet Sommaire)
- APD (Avant-Projet Détaillé)
- ACT (Assistance à la passation des Contrats de Travaux)
- DET (Direction de l'Exécution des Travaux)
- AOR (Assistance aux Opérations de Réception)
- EXE (étude d'exécution)

Autres éléments de mission :

La constitution et dépôt des dossiers des demandes de permis de construire, déclarations préalables et autorisations de travaux correspondants.

4. Lieu d'exécution : la commune d'Ungersheim

5. Lieu d'obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation peut :

- Etre demandé par fax, courriel, courrier aux coordonnées ci-dessus ;
- Etre consulté et téléchargé sur le site internet suivant : www.amhr.fr
- Etre consulté et téléchargé sur le site internet suivant : www.mairie-ungersheim.fr

6. Date limite de remise des offres : **lundi 26 février 2018 à 17h**

7. Modalités souhaitées : L'enveloppe portera la mention : « **APPEL PUBLIC n°02/18**
«Maîtrise d'œuvre pour pour la réalisation de la mise en conformité « accessibilité »
du bâtiment de la Mairie» » suivi du nom du candidat.

8. Critères de choix

Le classement des offres et le choix de l'attributaire sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée sur la base des critères suivants:

Moyens mis en œuvre, compétences en matière d'opérations similaires, mode de réalisation des missions	40 %
Prix de la prestation	50 %
Délais proposés	10 %

9. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement. Une déclaration sur l'honneur
L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : 1° Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection :

1° Liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années ou, pour les marchés publics, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

2° Une note présentant les moyens humains, effectif et qualification du candidat et de son personnel (formation, expérience, certificats de qualification, certificats de capacité, ou tout moyen de preuve équivalent) ;

3° Certificats des architectes attestant leur inscription à l'ordre des architectes

Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le maître de l'ouvrage s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

- Liste des 5 principaux services fournis au cours des trois dernières années au regard de l'objet du projet, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Il est ici précisé que les services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte – Liste à établir impérativement selon le modèle joint au dossier de concours (dans la fiche synthétique) –
- Il est demandé en complément, un zoom sur les cinq références les plus significatives au regard de la nature de l'opération objet du marché que souhaite mettre en avant le candidat ou le groupement (uniquement 5 références par équipes), à présenter impérativement selon le modèle joint au dossier de consultation
- La note présentant les moyens en matériel du candidat, en particulier les logiciels informatiques spécifiques (ex. : CAO/DAO, planning, métrés, calculs, etc) ;
- Les justificatifs de l'expérience du candidat dont certificats de qualifications professionnelles ou de conformité.

10. Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs auprès de :

Commune d'Ungersheim, Monsieur le Maire
Mairie – 1 place de la Mairie – 68190 UNGERSHEIM
Téléphone : 03.89.48.11.28 – Télécopie : 03.89.48.24.08
Courriel : mschermesser.mairie.ungersheim@wanadoo.fr

Renseignements techniques auprès de :

Service TEPCV – Mme Hadia BELILITA – 1 place de la Mairie – 68190 UNGERSHEIM
Téléphone : 03.89.62.62.39
Courriel : tepcv-ungersheim@orange.fr

11. Date d'envoi de l'avis de publication :

7 février 2018

Jean-Claude MENSCH,
Maire de la Commune d'Ungersheim